

LA TRANCHE^{sur}MER



magazine

■ ■ ■ 1^{ER} SEMESTRE 2017 ■ ■ ■ N°68

■ Sur l'îlot
du bon temps
toute l'année > P.04

■ Fin des travaux à l'EHPAD > P.06-07

■ Concours Villes et villages fleuris
La Tranche-sur-Mer, seule commune de
Vendée à remporter une 3^e fleur > P.17

■ AU SOMMAIRE

■ Édito Cap sur 2017	p.03
----------------------	------

Cité ACTION

■ Point sur les travaux	p.04-05
■ La fibre progresse à La Tranche-sur-Mer	
■ Vendée eau, Sydev... actualités	
■ Travaux de voirie	
■ Pavillon de l'Aunis, livraison prévue en mai 2017	
■ Extension de l'aire de camping-car, avenue du Général de Gaulle	
■ Création d'une salle de restaurant sur le site du pôle enfance	

■ Plan Vigipirate et plan communal de sauvegarde	p.06
--	------

■ Les règles de sécurité d'un établissement recevant du public (ERP)	p.06
--	------

■ EHPAD « Les tulipes »	p.06-07
-------------------------	---------

■ Fusion intercommunale : Quel changement au 1 ^{er} janvier 2017 ?	p.07
---	------

■ Projet de commune nouvelle	p.07
------------------------------	------

■ Il fait bien bio dans ma cantine	p.08
------------------------------------	------

■ Plans particuliers de mise en sûreté pour les scolaires	p.08
---	------

■ Club ado	p.09
------------	------

■ Le pôle enfance	
■ Création d'une micro-crèche saisonnière « L'Îlot doudou »	p.10-11
■ Création d'une ludothèque : l'Îlot jeux	
■ Le centre de loisirs : l'Îlot copains déménagement	

■ Ouverture d'un nouveau skatepark à l'été 2017	p.12
---	------

■ CMJ	p.12-13
-------	---------

■ La Tranche-sur-Mer, capitale européenne et mondiale du windsurf à l'occasion de la semaine de la glisse	p.13
---	------

■ Loi NOTRe : quel avenir pour l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer ?	p.14
---	------

Cité NATURE

■ Zoom sur 3 actions d'animation et de valorisation à destination des Tranchais	p.15
---	------

■ Plan de prévention des risques littoraux	p.16
--	------

■ Partenariat avec l'O.N.F.	p.16
-----------------------------	------

■ Concours Villes et villages fleuris La Tranche-sur-Mer, seule commune de Vendée à remporter une 3 ^e fleur	p.17
--	------

■ Étude en cours au Parc des Floralies	p.17
--	------

■ Zoom sur l'APELT	p.17
--------------------	------

Cité PARTAGE

■ Retour en images	p.18
--------------------	------

■ Numéro complémentaire	p.19
-------------------------	------

■ Votre avant-saison 2017	p.19
---------------------------	------

■ Nuits de la guitare	p.19
-----------------------	------

■ Zoom sur les associations	p.20-22
-----------------------------	---------

■ L'écluse de la Caloge sur les grilles du Luxembourg	p.23
---	------

■ Amicale des cyclo-touristes tranchaise	p.23
--	------

■ Comité d'accueil	p.23
--------------------	------

■ À Tranch'Choeur	p.23
-------------------	------

Cité CITOYEN

■ Nos aînés	p.24-25
■ Les ateliers mémoire	
■ ADMR	
■ Le CLIC Repér'âge	

■ Le personnel communal	p.25
-------------------------	------

Cité PRATIQUE

■ Caisse d'allocations familiales	p.26
-----------------------------------	------

■ Nouveau : en Vendée tous les emballages se trient	p.26-27
---	---------

■ Nouveau : P.M.I	p.27
-------------------	------

■ Etat civil	p.27
--------------	------

■ Numéros utiles	p.28
------------------	------

■ ÉDITO / CAP SUR 2017 !

Très chers Tranchaises et Tranchais,

Conservons le cap pour 2017. La politique éco-responsable mise en place ces dernières années nous maintient en tête de course. Continuons à innover et à agir tant sur les plans environnemental que social et économique.

Bien sûr, certaines mesures sont plus difficiles à accepter que d'autres. Des mesures qui bousculent des habitudes mais indispensables pour l'évolution de notre ville et l'embellissement de notre cadre de vie.

Je pense en particulier à la mise en place des nouveaux parkings payants depuis la saison 2015. Comme nous avons pu l'expliquer à différentes reprises, l'extension des parkings payants fait suite à une baisse importante des dotations de l'Etat. Soucieux de ne pas augmenter les impôts pour ne pas impacter plus le budget quotidien des Tranchais, nous avons décidé de faire participer financièrement les vacanciers et les habitants du rétro-littoral. La recette 2016 des parkings payants s'élève à la somme de 320 000 €.

L'excellent ensoleillement dont nous avons bénéficié cet été, nous a permis d'enregistrer 985 085 nuitées sur la station, c'est mieux que la saison 2015. Ce nombre ne comprend pas tous les hébergements non-déclarés type airbnb, campings-car...

Cet engouement que nous témoignent les estivants est indispensable à l'économie locale. Ce fut une excellente saison pour nos commerçants et cela sans que les parkings aient un quelconque impact sur leur chiffre d'affaires. Bien au contraire, la rotation plus régulière des véhicules permet à chacun d'accéder plus facilement aux commerces de proximité.

La création et l'ouverture d'un parking gratuit d'entrée de ville avec la mise en place d'une navette gratuite qui dépose dans le centre-ville est une solution pour désengorger la station l'été. Sa fréquentation a été croissante tout au long de l'été 2016.

Bien sûr, ce n'est pas parce que nous prenons des mesures qu'elles ne peuvent pas être rediscutées et optimisées. Nous avons considéré vos remarques concernant la périodicité des parkings payants. Il sera proposé dans le cadre d'un prochain Conseil municipal de raccourcir la période payante des parkings, notamment en avant-saison. La commune dispose de 1 500 places de stationnement gratuites et 980 places payantes. C'est un ratio correct et cohérent qui s'inscrit pleinement dans notre politique en faveur des déplacements doux.

Le Fun Bus a transporté cet été 155 218 personnes, c'est un nouveau record ! La ville compte à ce jour près de 30 km de piste cyclables. Vélocyclistes et piétons, nous vous donnons la priorité !

Coté nouveautés, nous venons d'obtenir une 3^e fleur pour le label Villes et villages fleuris. Cette nomination salue l'implication et le travail quotidien réalisé par le centre technique municipal et ses agents. Un grand bravo à tous !

Dans un autre registre, la construction des deux micro-crèches, de la ludothèque ainsi que d'un nouvel ALSH, est le fruit d'efforts menés en collaboration entre élus et agents pour créer un lieu destiné aux familles tranchaises.

La réalisation des nouveaux tennis, avenue Charles de Gaulle, à côté du stade de l'Atlantique permet à chacun de profiter d'un complexe de qualité.

Après trois années de travaux, nous disposons maintenant d'un établissement EHPAD rénové et modernisé. Merci au personnel pour leur efficacité et leur compréhension pendant cette période compliquée.

Prochainement ce sera le Pavillon de l'Aunis qui retrouvera sa vocation initiale, si chère aux tranchais. Définitivement contemporain, le service développement structurel, études et réalisation de la ville, a conduit un projet cohérent et pertinent malgré les nombreuses contraintes liées à son emplacement.

Dans un autre domaine, l'équipe Municipale a évolué. Le Conseil Municipal a révoqué l'ancien 1^{er} Adjoint début septembre au motif que ce dernier a tenu, à de nombreuses reprises, des propos insultants et dénigrants en public à l'encontre des élus, des commerçants, du personnel communal et des représentants des services de l'Etat.

Nous ne pouvons que regretter les considérations personnelles qui ont mené l'ancien 1^{er} Adjoint à s'éloigner de l'intérêt général de notre ville et de ses usagers. Maintenant détaché de toute obligation, il est dommageable de lire et d'entendre de sa part des propos en totale contradiction avec les actions qu'il a pu mener en tant qu'élus.

Ces derniers temps j'ai eu à cœur de rétablir une ambiance de travail sereine au sein du Conseil municipal. Nous sommes en train de débloquer, auprès des services de l'Etat, certains dossiers devenus compliqués suite à ses prises de positions virulentes.

Les élus doivent se rappeler qu'ils sont au service de l'intérêt général et laisser de côté leurs considérations personnelles. Lorsque nous sommes élus nous avons des convictions exposées dans un programme que nous devons appliquer. Si un élu n'est plus d'accord, il doit l'exprimer et surtout ne pas être complaisant. La démission est une marque de courage plus gratifiante que de se faire révoquer par ses collègues. Les élus doivent être au service de la population, à son écoute et rester toujours courtois.

En dehors de ce fait, je tiens à remercier chaleureusement l'équipe municipale et les agents qui mettent leur engagement et leur disponibilité au service des intérêts de la ville.

Pour conclure sur une note positive, permettez-moi de vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale, une très belle année 2017.

■ Votre Maire, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Né de la Mer,
Serge KUBRYK



■ Pavillon de l'Aunis



LA FIBRE PROGRESSE À LA TRANCHE-SUR-MER

Le projet fibre développé par Vendée Numérique a encore progressé sur la ville, nous disposons actuellement de 6 armoires pour la montée en débit NRA ! En cours, le raccordement de bâtiments administratifs, puis par la suite pour le particulier.

VENDÉE EAU, SYDEV... ACTUALITÉS

Vendée eau : la mise en place du compteur d'eau avec le système radio relève est imminent. L'usine de Graon est presque terminée, elle permet de doubler la production d'eau potable.

SYDEV : la pose du compteur intelligent Linky débute très prochainement.

■ Christian NOLLEAU
Conseiller municipal en charge des nouvelles technologies
et des relations extérieures

POINT SUR LES TRAVAUX...

TRAVAUX DE VOIRIE

■ Avenue St Anne

L'avenue St Anne va être complètement réaménagée avec la réalisation d'un trottoir d'un côté et de l'autre côté de la rue, un espace partagé piéton/cycliste. Les travaux prendront fin au printemps 2017.

■ Avenue de la Plage

L'avenue de la Plage, de l'avenue Maurice Samson jusqu'au carrefour de la rue Anatole France, va être réaménagée, dans la continuité du tronçon de l'avenue de la Plage, de la place de la Liberté à la place du Centre.

PAVILLON DE L'AUNIS, LIVRAISON PRÉVUE EN MAI 2017

Grâce à une météo favorable depuis plusieurs mois, les travaux de réhabilitation du Pavillon de l'Aunis, dont la livraison est confirmée pour la fin mai 2017, se déroulent comme prévu.

Le futur Pavillon de l'Aunis, si cher aux Tranchais, retrouvera sa vocation initiale à savoir l'accueil de manifestations associatives, de banquets de mariage, des anciens...

Les 574 m² du rez-de-chaussée disposeront de cloisons modulables et d'une estrade amovible afin d'adapter l'espace aux besoins de chacun. Un office conçu pour les traiteurs sera également adjacent à cet espace.

Parallèlement, un restaurant de 102 m² avec une terrasse extérieure sera accessible toute l'année. Lors du Conseil municipal du 15 avril 2016, la gestion de ce restaurant a été confiée à l'équipe de Côté Bistrot. L'étage dispose d'une superficie de 529 m².

Cinq salles de réunion avec des cloisons permettant de moduler l'ensemble en huit salles, seront disponibles pour les associations mais également pour des séminaires d'entreprise.

Une terrasse en front de mer s'ouvrira sur l'extérieur.

Enfin, les abords seront réorganisés en un ensemble cohérent avec un vaste espace piéton entre le Pavillon de l'Aunis et l'actuelle Maison forestière.



■ Aire de camping-car

EXTENSION DE L'AIRE DE CAMPING-CAR, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Les travaux d'agrandissement de l'aire du stade de l'Atlantique démarreront prochainement pour une mise en service en début de saison d'été.

La surface au sol sera un mélange de terre, pierre et herbe (plutôt qu'un enrobé) afin de s'inscrire pleinement dans une démarche éco-touristique.

■ Pôle enfance - Salle de restaurant



CRÉATION D'UNE SALLE DE RESTAURANT SUR LE SITE DU PÔLE ENFANCE

Micro-crèches, ludothèque, accueil de loisirs (ALSH)... Il ne manquait plus au pôle enfance que la possibilité de se restaurer sur place pour offrir aux familles une prise en charge complète.

Cet équipement, en priorité dédié à la restauration de l'ALSH, permettra aux enfants de manger par groupes d'âges dans un lieu convivial et modulable. Les repas seront livrés en liaison chaude à partir de la cuisine de l'Ecole de la mer.

PLAN VIGIPIRATE ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les événements tragiques sur le territoire français nous ont obligés à mettre en place les directives nationales du plan VIGIPIRATE, relayées par M. le Préfet. Ceci concerne tous les spectacles, animations et festivités.

La nouvelle fiche d'inscription ou de renouvellement des avertissements téléphoniques ou électroniques (plan communal de sauvegarde) en cas de risques majeurs, tant naturels que chimiques ou attentatoires, est à votre disposition. **Pour toute mise à jour, veuillez contacter Mme Guilloux au 02 51 30 06 08 ou par mail emmanuelle.guilloux@latranchesurmer.fr.**

La sécurité des rues, routes, pistes cyclables et piétonnes, est permanente. Les aménagements ou réaménagements sont tous étudiés, qu'ils soient sur constatations ou sollicitations. Cependant, le code de la route reste prioritaire, chacun doit circuler ou s'engager sur une voie, dans le respect des règles prioritaires et de civisme.

Nous remercions tous les acteurs, Police municipale, Gendarmerie, Sapeurs-pompiers, Services techniques, qui œuvrent avec dévouement.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et aux cérémonies officielles



EHPAD « LES TULIPES »

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ D'UN ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à des obligations en matière de sécurité et de lutte contre l'incendie.

Une fiche récapitulative des principales règles à respecter pour les ERP de 5^e catégorie sans locaux à sommeil, est mise à disposition sur le site internet de la Mairie, rubrique « Vie pratique / Vos démarches, réglementation / Urbanisme ».



Comme vous le savez déjà, après presque trois ans de travaux, nous voilà enfin arrivés au but, avec un établissement agrandi, rénové, sécurisé, modernisé, plus adapté aux besoins d'aujourd'hui.

Avec l'achèvement de la 3^e phase des travaux,

- Les 55 chambres et salles d'eau de l'EHPAD ont été refaites,
- Le restaurant agrandi est beaucoup plus accueillant,
- Les infrastructures ultra-modernes de la cuisine, avec sa légumerie, ses différentes salles de congélation, de conservation, ses chambres froides, et sa plonge facilitent grandement le travail des cuisiniers et du personnel de service,
- Il en va de même pour l'ensemble « laverie - buanderie - lingerie »
- N'oublions pas l'accueil et les bureaux qui avaient bien besoin de « faire peau neuve » ! Là aussi, chacun travaille dans de meilleures conditions !

L'ensemble de l'établissement se compose désormais de :

- 55 lits,
- 12 lits d'UHPAD pour personnes désorientées, (ouverture le 1^{er} décembre suite à la visite de conformité par les autorités de tutelle le 23/11/16),
- 6 chambres indépendantes, en rez-de-jardin, réservées aux personnes autonomes pouvant bénéficier, si elles le veulent, des services de l'EHPAD. Pour le moment, nous attendons l'agrément du Conseil départemental. Nous ne pouvons ouvrir ces chambres sans cet agrément.

Dans tous les cas de figure, nous disposons maintenant d'un établissement très fonctionnel.

Au 1^{er} janvier 2017, ce seront bien 67 résidents qui l'occuperont (entre EHPAD et UHPAD) dans des conditions appréciables tant pour les résidents que pour les personnels. A propos des personnels, nous les remercions pour leur patience, leur disponibilité et leur efficacité pendant la durée des travaux : ça n'a pas toujours été évident de s'adapter ! Avant de conclure, nous tenions à vous annoncer une très bonne nouvelle pour notre établissement : **l'arrivée d'un médecin coordonnateur en la personne de Mme Anne-Elizabeth Rocard.**

■ Dominique ROBIN
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales
■ Jean-Claude ESCALBERT
Adjoint en charge de la gestion de l'EHPAD

■ Nous disposons maintenant d'un bel outil de travail, accueillant, lumineux, avec de beaux volumes. Les chambres sont spacieuses, avec plus de 30 m², nettement au-delà de ce qui est généralement proposé dans ce type d'établissement.»

■ Roselyne BAILLY
Directrice de l'EHPAD « Les Tulipes »



■ J'ai proposé ma candidature au poste de médecin coordonnateur à l'EHPAD des Tulipes à compter du 1^{er} janvier 2017. Positionnée sous l'autorité administrative de Mme Bailly, directrice de l'EHPAD, je vais mettre à son service mes connaissances dans le domaine gérontologique afin de contribuer à l'élaboration des modalités d'accueil et de prise en charge des résidents.

Exercer ce travail dans un EHPAD géré par le CCAS de la ville est éthiquement incompatible avec la poursuite de la fonction de Conseiller municipal dans cette ville. C'est la raison pour laquelle je demande de démissionner du Conseil municipal à compter du 1^{er} janvier 2017.

Merci à tous ceux qui m'ont permis de m'impliquer dans l'équipe municipale actuelle. Je souhaite à tous de continuer à travailler utilement pour la ville de La Tranche-sur-Mer.

■ Anne-Elizabeth ROCARD-LERAT
Médecin coordonnateur

FUSION INTERCOMMUNALE : QUELS CHANGEMENTS AU 1^{ER} JANVIER 2017 ?

Dès le 1^{er} janvier 2017, avec l'application de la loi NOTRe, le Pays Né de la Mer fusionne avec trois autres Communautés de communes :

- la Communauté de communes du Pays de Sainte Hermine ;
- la Communauté de communes du Pays Mareuillais ;
- La Communauté de communes des Isles du Marais Poitevin.

Pour rappel, cette loi imposait aux intercommunalités de moins de 15 000 habitants de se regrouper. Le préfet de Vendée avait alors proposé le regroupement intercommunal cité ci-dessus et qui avait fait l'objet d'un avis défavorable à deux reprises par le Conseil municipal de La Tranche-sur-Mer. Les élus tranchais avaient émis des réserves sur la faible représentativité du tourisme littoral dans un projet d'intercommunalité tourné vers les communes des terres.

Le nombre et la répartition des sièges au sein de la nouvelle Communauté de communes a été votée par le Conseil municipal du vendredi 14 octobre.

Les 72 sièges du Conseil intercommunal sont répartis en fonction de la population INSEE des communes, selon la règle de droit commun.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, La Tranche-sur-Mer passe de 5 à 3 conseillers communautaires. Nalliers, Mareuil-sur-Lay-Dissais, Saint-Michel-en-l'Herm et Sainte-Hermine auront également 3 sièges. Luçon obtient le plus grand nombre de sièges avec 12 conseillers communautaires. Les 39 autres communes sont représentées par 1 ou 2 conseillers. La désignation des 3 élus tranchais siégeant au Conseil communautaire se fera par le Conseil Municipal parmi les 5 conseillers actuels.

Cette baisse des élus tranchais au sein du Conseil communautaire accentue la crainte d'une représentativité en inadéquation avec le budget de la commune et sa notoriété touristique.

Concernant les compétences de la nouvelle intercommunalité baptisée Sud Vendée Littoral, le transfert à titre obligatoire des compétences

- développement économique, collecte et traitement des déchets et aires d'accueil des gens su voyage - sera effectif à partir du 1^{er} janvier 2017.

■ Serge KUBRYK
Maire, Vice-Président de la Communauté
de communes du Pays Né de la Mer



PROJET DE COMMUNE NOUVELLE

La question d'une éventuelle fusion entre les communes de La Tranche-sur-Mer, Angles, Saint-Benoist-sur-Mer et la Jonchère est toujours à l'étude. La création d'une commune nouvelle apporterait de nouvelles possibilités d'agrandissement et de développement économique. La mutualisation des communes permettrait de créer de nouvelles opportunités immobilières à des prix plus abordables (notamment sur le rétro-littoral) et ainsi d'attirer des familles et des jeunes entrepreneurs sur notre territoire. D'un point de vue budgétaire, la mutualisation des moyens ferait réaliser des « économies d'échelle » sur le fonctionnement et faciliterait le développement des investissements structurants.

■ Serge KUBRYK
Maire, Vice-Président de la Communauté
de communes du Pays Né de la Mer

■ L'achèvement de la construction du centre de loisirs et de la ludothèque met un point final au projet de Pôle Enfance, lancé par la municipalité au début de cette mandature.

Favoriser l'installation de jeunes ménages, maintenir ceux qui résident déjà à La Tranche-sur-Mer, est un enjeu primordial pour notre commune.

Ces nouveaux équipements - micro-crèche saisonnière, locaux PMI, centre de loisirs, ludothèque - vont ainsi apporter aux familles des services qui faisaient défaut.»

■ Philippe BRULON
Conseiller municipal délégué à la jeunesse,
à la petite enfance, aux affaires périscolaires
et à l'environnement.



DÉCOUVREZ LE PÔLE ENFANCE

Par Thérèse CHABLE, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et Philippe BRULON, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement.



CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE SAISONNIÈRE « L'ÎLOT DOUDOU »

Pour faciliter l'accueil des enfants de saisonniers, la commune a construit et ouvert le 15 juin 2016, une micro-crèche de 10 places, pour des enfants de 4 mois à 4 ans. Dans le cadre d'une Délégation de service public (DSP), sa gestion a été confiée à un prestataire extérieur.

CETTE MICRO-CRÈCHE EST OUVERTE		
Avril à juin	Du lundi au vendredi	9h-18h30
Juillet et août	Du lundi au samedi	9h-19h30
Septembre	Du lundi au vendredi	9h-18h30
Octobre à fin mars	Lundi et vendredi	9h-17h
	Jeudi	9h-13h

Si vous avez pendant la période d'octobre à fin mars, besoin de vous rendre à un rendez-vous, faire des courses, ou simplement « souffler » vous pouvez confier vos enfants à « L'Îlot Doudou » à raison de 12 h par semaine maximum.

Cette micro-crèche expérimentale fonctionne selon le mode PSU (Prestation sociale unifiée) avec une participation financière de la commune.

CONTACT

Madame LEGEAY
☎ 06 30 65 90 81

CRÉATION D'UNE LUDOTHÈQUE : L'ÎLOT JEUX



Toujours située à l'étage du 1 boulevard de la Petite Hollande et accessible à tous, la ludothèque est un lieu dédié aux jeux et aux jouets, un véritable paradis pour les petits comme pour les grands. C'est un espace d'échanges et de rencontres où enfants, adultes, grands-parents sont

invités à jouer avec ou sans enfants.

D'une superficie de 150 m², la ludothèque propose divers espaces avec plus de 700 jeux : motricité, éveil, assemblage, jeux d'imitation et de société... De quoi satisfaire toutes les générations.

Vous pourrez jouer sur place ou emprunter des jeux et jouets, découvrir nos malles à thème, participer à des soirées ou animations ponctuelles. Venez nombreux pour découvrir cet univers qui ravira petits et grands. Place à l'imaginaire.

APPEL AUX DONS !

Si vous avez des jeux et jouets, en bon état, cassés ou avec une pièce manquante, faites-en don à «l'infirmerie de la ludothèque». Ces jeux serviront à compléter les retours incomplets ou jeux cassés.

HORAIRES D'OUVERTURE

PÉRIODE SCOLAIRE

Mardi	16h30-18h
Mercredi	10h-12h / 14h-18h
Samedi	10h-12h / 14h-17h
Vendredi	16h30-18h / 20h-22h30

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Mardi	10h-12h / 15h-18h
Mercredi	15h-18h
Jeudi	15h-18h / 20h-22h30
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h / 14h-17h

L'ÉTÉ / JUILLET-AOÛT

Lundi	10h-12h30 / 15h-18h
Mardi	15h-18h
Mercredi	10h-12h30 / 15h-18h
Jeudi	15h-18h / 19h30-22h30
Vendredi	10h-12h30 / 15h-18h
Samedi	10h-12h30 / 14h-17h

CONTACT

Christine CLERGEAUD

✉ ludotheque@latranchesurmer.fr

CLUB ADO

Compte tenu d'une forte demande de la part des familles et des adolescents, l'équipe des élus et des animateurs jeunesse ont mis en place depuis 2 ans, des sorties adaptées aux demandes des jeunes (accrobranche, cinéma, paintball, wakeboard...) Ces sorties ont eu un franc succès, elles seront renouvelées en 2017.

Les familles et les jeunes sollicitent un lieu de rencontre, en particulier les mercredis et samedis, pendant les vacances. Une enquête réalisée l'an dernier auprès de cette tranche d'âge nous encourage dans ce sens.

Nous pouvons annoncer la création d'un club ado dès janvier 2017, il sera situé dans une salle du bâtiment du Pôle jeunesse avec diverses activités : jeux sur console, télévision, jeux de société en lien avec la ludothèque.

Un séjour est à l'étude pour l'été. A bientôt.

■ Philippe BRULON

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement

■ Christian NOLLEAU

Conseiller municipal en charge des nouvelles technologies et des relations extérieures



■ Club ado - Accrobranche

LE CENTRE DE LOISIRS DÉMÉNAGE À L'ÎLOT COPAINS



A partir du 1^{er} janvier 2017, le centre de loisirs s'installe dans de nouveaux locaux, 1 boulevard de la Petite Hollande, mitoyens à la salle omnisports.

Les enfants de 3 à 12 ans profiteront de 3 salles neuves équipées d'un mobilier et de jeux adaptés à leurs âges, dans un ensemble de 450 m².

L'achat d'un logiciel qui intègre un portail famille, donnera la possibilité d'inscrire son enfant de chez soi avec un paiement en ligne. Cette interactivité

simplifiera les formulaires papiers pour l'ensemble du périscolaire (A.L.S.H., garderie, cantine).

Cette nouvelle structure accueillera également les N.A.P. (nouvelles activités périscolaires) les mardis et vendredis.

Nouveauté : l'A.L.S.H. ouvrira à compter du 1^{er} janvier 2017, le mercredi après-midi de 12h à 18h avec repas, ou de 14 à 18h sans repas.

Les tarifs et horaires restent inchangés, ils sont consultables sur les dépliants disponibles sur le site internet, à l'accueil de la Mairie et à l'Office de Tourisme.

CONTACT

Yves BURGAUD

✉ alsh@latranchesurmer.fr

IL FAIT BIEN BIO DANS MA CANTINE

Dans notre nouveau marché public de restauration scolaire, nous avons introduit des lots «Bio». La viande bio provient d'élevages de Vendée ou de Loire-Atlantique. Pour les légumes et fruits bio nous travaillons avec Aria, Association d'une quarantaine de producteurs bio de Vendée. Ce marché permet de travailler également avec la saisonnalité des produits. Au-delà du bio, nous souhaitons un approvisionnement de proximité, en limitant les transports, pour respecter le climat et l'aménagement du territoire.

Il ne s'agit pas de manger bio pour faire joli. Il faut s'interroger sur ce que nous voulons manger et en quoi ça peut profiter à toute une chaîne d'acteurs. Manger Bio, c'est certes manger mieux mais c'est aussi protéger l'environnement et le préserver. C'est une question d'avenir de vie en société.

L'objectif pour nous est d'arriver avant la fin de l'année scolaire à 25% de bio en cantine. Nous souhaitons que notre restauration scolaire véhicule une image éco-citoyenne.

Pour fédérer un maximum d'acteurs, nous mettons en place une commission restauration, composée du personnel de cantine, du personnel encadrant, d'enfants, de parents et d'élus. L'objectif de cette commission est que le temps du repas à l'école devienne un temps privilégié d'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire et qu'il constitue un moment de découverte et de plaisir. Ainsi des menus à thèmes et des animations seront régulièrement proposés, prochainement, à titre exemple, une sur le gaspillage alimentaire.

■ Thérèse CHABLE

Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

PLANS PARTICULIERS DE MISES EN SÛRETÉ POUR LES SCOLAIRES

Chaque école de notre commune a un PPMS (Plan particulier de mise en sûreté). Suite aux événements, la commune a souhaité accompagner les écoles dans ce domaine avec les conseils de la Police municipale et de la Gendarmerie. Des échanges et des visites sur les lieux ont permis des ajustements pour assurer autant que possible (le risque zéro n'existe pas) la sécurité des enfants au sein et autour des écoles.

■ Thérèse CHABLE

Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



OUVERTURE D'UN NOUVEAU SKATEPARK À L'ÉTÉ 2017

Soucieuse d'écouter et de satisfaire les jeunes Tranchais, la municipalité a décidé de construire un nouveau skatepark. Cette demande avait été formulée à de nombreuses reprises par les amateurs de glisse.

La construction du skatepark se réalisera sur l'ancien stade de football, près du centre aquatique Auniscèane, et les équipements du futur site seront praticables pour l'été 2017.

Plus précisément, le futur site offrira une structure béton avec bowl et aire de street. Ces équipements seront accessibles à tous, débutants ou confirmés. Les sports suivants pourront être pratiqués : le bmx, la trottinette, le roller et bien sûr le skateboard. Egalement, le futur skatepark pourra accueillir des compétitions appelées contest.

Dans un souci d'intégration harmonieuse avec l'environnement environnant, le site sera paysagé et offrira aux accompagnants, l'été, un coin d'ombre. « L'aire de pirate », l'espace de jeux pour enfant proche du site, sera quant à elle agrandie.

Les plans d'agencement seront visibles à l'accueil de la Mairie et communiqués sur le site internet de la Mairie au printemps 2017.

■ Jacques GAUTIER - 1^{er} adjoint
■ Philippe BRULON
Conseiller municipal délégué à la jeunesse,
à la petite enfance, aux affaires périscolaires
et à l'environnement.



CMJ

Dix élus composent le Conseil municipal des jeunes 2016/2017.

Au programme : manifestations officielles, ateliers rencontres à l'Ehpad, réunions de travail en mairie autour du projet d'année... et la sortie surprise en mars !



EHPAD

Noëlle Baudry, animatrice, sait parfaitement créer le lien intergénérationnel entre jeunes élus et résidents. Le thème de cette année décidé à l'unanimité : « Les mimes... on rit ! ». Un binôme élu/résident doit mimer un mot sélectionné par tous (expressions, personnages célèbres, objets...).

Une prise de vue accompagne les séances et chacun peut se voir sur écran... sous les fous-rires.

Joie de vivre, bonne humeur et partage : l'Ehpad est avant tout un lieu de vie ! Mission remplie !

PROJET D'ANNÉE

« Dessine la Tranche du futur », voici le thème du concours lancé par le CMJ, ouvert à tous les jeunes de la commune jusqu'à 18 ans.

Tous supports, toutes techniques, imagination «no limit» : il faudra convaincre le jury des jeunes élus. Les meilleures oeuvres seront récompensées ! L'avenir se dessine...

■ Sophie CANTEAU
Adjoint

Au 1^{er} rang
- Augustin COCHEY
Au 2^e rang en partant de la gauche
- Jules DELAMOTTE
- Axel JARRY
- Nino GIRAUDEAU
- Stanislas KWAPINSKI
Au 3^e rang en partant de gauche
- Swann BOULANGER
- Naël KANNOUFI
- Louane BARON
Au dernier rang en partant de la gauche
- Sacha OUKI
- Florina LEROUX

LA TRANCHE-SUR-MER, CAPITALE EUROPÉENNE ET MONDIALE DU WINDSURF À L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA GLISSE

Le Cercle nautique tranchais, en partenariat avec la municipalité de La Tranche-sur-Mer, organisera en juillet 2017 une semaine internationale dédiée à la glisse. A l'occasion de cette semaine, des compétitions nationales, européennes et mondiales seront proposées :

■ **Le 1^{er} et le 2 juillet**, 34^e Raid Windsurf reliant La Tranche-sur-Mer à l'Île de Ré. C'est un événement incontournable qui connaît un fort succès auprès du grand public, grâce, notamment à la retransmission de la course en direct sur un écran géant de 15m² installé sur la plage, et à l'originalité de cette manifestation qui relie l'île au continent.

■ **Le 3 juillet**, compétition entièrement dédiée au windsurf foil. Le foil est une nouvelle discipline regroupant de plus en plus d'adeptes. Il s'agit d'un aileron de carbone remplaçant l'aileron classique des planches à voile et permettant à la planche de se positionner au-dessus de l'eau, sans plus aucun contact ou frottement entre les deux supports. Cette nouvelle technologie encore récente offre une sensation de glisse différente et spectaculaire.

■ **Du 4 au 9 juillet**, le championnat européen de slalom senior homme et Championnat du monde de slalom femme. C'est une grande première pour La Tranche-sur-Mer qui accueillera ces prestigieuses étapes. Les meilleurs véliplanchistes français et mondiaux, de plus de 20 nationalités différentes, seront présents sur la station pour défendre leur titre et offrir un spectacle et des performances à couper le souffle.

La Municipalité a signé jeudi 1^{er} septembre une convention de partenariat avec le Cercle Nautique Tranchais afin d'accueillir les compétiteurs et d'organiser cette semaine de la glisse dans les meilleures conditions.



©Florian GERNAN



©Cercle Nautique Tranchais

LOI NOTRe : QUEL AVENIR POUR L'OFFICE DE TOURISME DE LA TRANCHE-SUR-MER ?

Après deux années de débats et de rebondissements, la loi NOTRe a été définitivement adoptée par le parlement le 16 juillet 2015.

Cette loi régit, entre autres, le transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités pour une mise en application dès le 1^{er} janvier 2017.

L'application de cette loi implique la création d'un nouvel et unique office de tourisme communautaire, avec une exception pour les offices de tourisme de stations classées qui peuvent conserver leur territoire de compétence mais avec une gouvernance intercommunale. Pour les autres, les offices de tourisme deviendront des B.I.T. (Bureaux d'information touristique) avec un siège intercommunal.

■ Station classée, une souplesse apportée par la loi Montagne 2 ?

Dans le projet de loi appelé "loi Montagne 2" déposé et validé en première lecture par l'Assemblée nationale le 18 octobre 2016, il y a une dérogation pour les stations classées ou en cours de classement qui

leur permettrait de garder leur office de tourisme communal ainsi que la compétence tourisme.

Si elle est adoptée par le Sénat, cette loi autoriserait La Tranche-sur-Mer à conserver sa compétence touristique et son office de tourisme indépendant.

■ Quelle(s) conséquence(s) pour l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer dans le projet initial de la loi NOTRe?

Si l'Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer devait fusionner avec l'Office de tourisme intercommunal alors la commune perdrait ses classements. C'est toute une politique touristique mise en place qui serait abandonnée.

En effet pour obtenir le classement station touristique, l'Office de tourisme et tous les services de la mairie de La Tranche-sur-Mer ont travaillé en étroite collaboration pendant plus de deux années. Les critères sélectifs sont très exigeants sur les normes qualités AFNOR, mais aussi en ce qui concerne, notamment, la diversité des modes d'hébergements, la qualité de l'animation, les facilités de transports et d'accès, ainsi que la qualité environnementale.

Ce sont autant de facteurs d'attractivité qui font la notoriété de la station.

Prochaine étape, l'adoption de la loi Montagne 2. Un vote prévu par le Sénat avant la fin de l'année 2016.

Venez découvrir le nouveau site internet de l'Office de Tourisme



www.latranchesurmer-tourisme.fr

PROTECTION DES DUNES DE LA TERRIÈRE : PREMIÈRES AMELIORATIONS OBSERVÉES

PARTENARIAT AVEC L'O.N.F.

Les aménagements (pose de fil lisse, délimitation des sentiers, panneaux d'information...) réalisés ce printemps par l'O.N.F. ont permis de renforcer la protection de la dune grise de la Terrière.

En 2016, 30 000€ de travaux ont été investis par l'O.N.F. afin de réaliser près de 3 km de pose ou de renouvellement de clôtures.

Le résultat de cette opération s'avère efficace puisque à l'intérieur des enclos protégés, des espèces endémiques font leur réapparition telles que les œilletons ou l'immortelle de dune, l'éphédra ou encore les panicauts.

Les estivants ont bien joué le jeu en respectant les cheminements délimités. Les travaux se poursuivront dans les années à venir avec le renouvellement de mises en défense (ganivelles, plan de circulation...).

Un panneau expliquant le milieu dunaire a également été disposé à l'entrée du site de la Terrière afin de sensibiliser le public à la fragilité des lieux et au rôle de protection des équipements. Ce panneau a été financé par la commune de La Tranche-sur-Mer.



Par ailleurs, la commune poursuit les travaux de dépressage et d'aménagement de clôture de cette parcelle prévus dans le plan pluriannuel d'aménagement de la forêt communale de la Grière.

Un repeuplement de 50 pins est prévu dans cette parcelle en février 2017.

■ Philippe BRULON

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement

ATTENTION

A cette occasion l'O.N.F. nous demande de rappeler qu'il est interdit de couper tout arbre dans la forêt communale, sous peine de poursuite judiciaire par ses services. La forêt communale relève toujours du régime forestier.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

Le 30 novembre 2015, le Plan de prévention des risques littoraux (P.P.R.L.) du bassin du Lay a été approuvé. Ce P.P.R.L. définit des zonages dans lesquels l'urbanisation est réglementée.

La carte des zonages est disponible sur le site de la Préfecture de Vendée (<http://www.vendee.gouv.fr/ppr-littoraux-r351.html>) Dans certains zonages, les propriétaires doivent adapter leur bâti en fonction de leur niveau de vulnérabilité. Le règlement du PPRL impose donc à chaque propriétaire concerné

d'adapter leur bâti afin de réduire leur exposition au risque d'inondation et de submersion marine.

Le Programme d'actions du Lay aval (P.A.P.I.) prévoit la mise en œuvre d'actions afin d'aider les propriétaires dans ces démarches. L'une des actions, qui devrait débuter courant 2017, aura pour objectif d'aider les propriétaires qui le souhaitent notamment pour l'obtention de subventions de l'Etat. Les mesures à mettre en œuvre peuvent être subventionnées à hauteur de 40% du coût des travaux (dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien).

■ Jacques GAUTIER

Adjoint à l'urbanisme, à la sécurité et accessibilité des bâtiments et au sport



CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La Tranche-sur-Mer, seule commune de Vendée à remporter une 3^e fleur

La commune de La Tranche-sur-Mer vient de décrocher sa 3^e fleur au Concours national des Villes et villages fleuris. La remise de cette nouvelle fleur a eu lieu le 15 novembre à Sablé-sur-Sarthe en présence de M. le Maire, M. Dupuy directeur des services techniques, M. Baudry responsable des espaces verts, ainsi que M. Gautier, 1^{er} adjoint. C'est la seule commune de Vendée à être récompensée cette année d'une 3^e fleur et sur la région seulement 6 communes ont été labellisées de 3 fleurs.

L'attribution du label a fait suite au passage du jury mi-juillet, qui a pu apprécier les nombreuses initiatives conduites par les services techniques municipaux. L'obtention d'une fleur s'effectue selon une charte très précise. Le jury a relevé de nombreux points positifs comme la démarche zéro phyto, la politique de réduction de la voiture en centre-ville, la qualité des aménagements sur le front de mer (ganivelles, plantation d'oyats...), l'implication des habitants dans les projets (Parc des Floralies), réintroduction de la biodiversité...

■ Philippe BRULON
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement

ZOOM SUR

3 actions d'animation et de valorisation à destination des Tranchais

Par Philippe BRULON, Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement.

1. MISE EN PLACE DE BACS À MARÉE POUR DES PLAGES ZÉRO DÉCHET

Quatre « bacs à marée » ont été installés, jeudi 27 octobre, au niveau des postes de la plage de la Terrière, de la Marine, Flandre Dunkerque et de la Porte des Isles (la Grière).

Cette initiative mise en place en partenariat avec l'A.P.E.L.T. (Association pour la protection de l'environnement), permettra de recueillir les déchets collectés par les promeneurs sur la plage. Les bacs seront en service d'octobre à avril, pendant la période d'échouage la plus intense liée aux tempêtes.

70 à 90 % des déchets marins que l'on retrouve sur le littoral sont des plastiques et 80% sont d'origine continentale.



2. OPÉRATION « UNE NAISSANCE, UN ARBRE »

Dans le cadre du programme d'entretien de la forêt de la Grière

L'opération « une naissance, un arbre » parrainée par le Conseil municipal des jeunes a eu lieu mercredi 16 novembre.

Cette année les jeunes élus se sont mobilisés pour le remplacement des arbres morts qui viennent d'être coupés dans la forêt de la Grière.

Ce sont 18 pins qui vont, chacun, porter le nom d'un enfant de la commune né cette année et qui ont été plantés sur la parcelle communale située entre le parking Flandre Dunkerque et l'allée des Lilas.



Points de collecte
Du 26 décembre
au 9 janvier

La Grière : Point tri RP des Anciens Combattants.

La Tranche : Point tri du Stade.

Le Phare : Point tri Place de la Baleine.

La Terrière : Point tri de l'Essie aux Moines.

3. UNE SECONDE VIE POUR VOTRE SAPIN DE NOËL

Du 26 décembre au 9 janvier la commune invite les usagers à déposer leur sapin à l'un des points de collecte détaillé ci-dessus. Les sapins seront déchiquetés pour en faire un paillis organique qui sera déposé dans les massifs municipaux.

ÉTUDE EN COURS AU PARC DES FLORALIES

Depuis plusieurs années, la commune, aidée de bénévoles, réaménage le Parc des Floralies en jardin public. Ce parc est de plus en plus fréquenté par les familles et les promeneurs qui y trouvent des aires ombragées mais aussi pour les enfants des animations. La promenade en poney, « Les Poneys d'O Village », est très appréciée, ainsi que le snack, « Le petit chalet des Floralies », où chacun peut se restaurer devant une aire de jeux pour petits.

Une étude effectuée par une architecte paysagiste stagiaire, en collaboration avec le Marais Poitevin, vient de se terminer. Diverses propositions d'aménagement et de développement ont été récemment restituées aux élus, elles sont actuellement à l'étude.

Nous pouvons dire aujourd'hui que ce rapport confirme l'identité du parc, qui reste familial, nature, avec un volet artistique et culturel à développer.

■ Philippe BRULON
Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement

ZOOM SUR L'A.P.E.L.T.

L'A.P.E.L.T. est une association locale d'usagers créée en 1972. Vous la connaissez sans doute.

Depuis plus de 10 ans, elle sensibilise les fumeurs en mettant à leur disposition des canettes/cendriers sur les plages, opération complétée depuis deux ans par la distribution de cendriers de poche.

Au premier trimestre de 2017, l'A.P.E.L.T. organisera, pour la 3^e année, des collectes de déchets de plage, le dimanche après-midi. Ces « balades citoyennes » accompagnent les ramassages spontanés des promeneurs incités depuis novembre 2016 par l'installation de « bacs à marée » sur quelques plages. Toujours soucieuse de l'amélioration du cadre de vie, l'A.P.E.L.T. envisage pour 2017 une campagne de communication contre les déjections canines sur la voie publique en lien avec le club « toutourisme » auquel l'office de tourisme a adhéré pour faciliter l'accueil des propriétaires d'animaux de compagnie.

Contact

Association pour la protection de l'environnement à La Tranche-sur-Mer

Président : Marc RIVALLAND

33, rue du Pré de la Cure - 85360 La Tranche/Mer

☎ 09.52.52.31.60/06.95.09.58.02

✉ apelatranche@orange.fr

🌐 <http://ape-latranchesurmer.over-blog.fr>

General Elektriks



Broken Back



Piste CRS

Sun ska



Les Chiche Capon



Les scénétoiles



Thierry Dupeux

Manu



Retraite aux flambeaux

Lisa Urt



Yaniss Odua



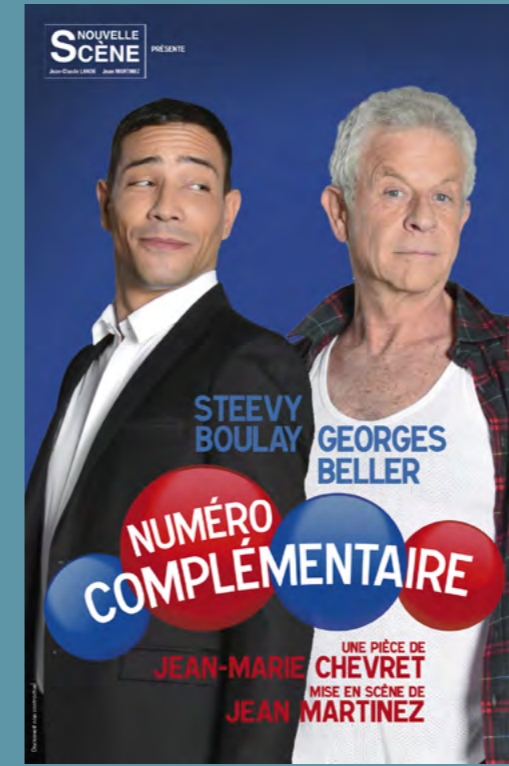
Cie Jupon - La Déferlante



Faby

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

Pièce Théâtre
Vendredi 10 février 2017 - 21h
Pôle Culturel les Floriales
Quand la famille LEBLANC gagne au Loto, Laetitia, la fille n'a qu'un rêve : intégrer la Jet Set.



VOTRE AVANT SAISON 2017

- AVRIL A JUIN**
- Samedi 8 avril > Ouverture de saison
 - Samedi 15 avril > Carnaval
 - Samedi 22 et dimanche 23 avril > Festival des jeux
 - Du 5 au 7 mai > Festival Courants Rock
Concerts à la Grière, la Terrière, centre-ville et Pôle Culturel Les Floriales
 - 13 et 14 mai > Animations famille
 - Du 24 au 27 mai > Festival de la Déferlante Spectacles à la Grière, la Terrière, centre-ville
 - 3 et 4 juin > Vélo régionales
 - Samedi 24 juin > Fête de la musique
 - 24 et 25 juin > Puces de la Mer

NUITS DE LA GUITARE

Parce que deux nuits valent mieux qu'une, La Tranche-sur-Mer vous donne rendez-vous, pour sa 7^e édition de la Nuit de la Guitare, avec les meilleurs guitaristes de la scène française les 27 et 28 janvier 2017.



+ D'INFOS
Réseaux sociaux
La Tranche-sur-Mer animations



📺 ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

Incontournables dans la vie d'une commune, les associations sont particulièrement nombreuses à La Tranche-sur-Mer.

Elles sont au nombre de 69 et existent grâce à la volonté des bénévoles et, pour certaines, de salariés. Par leur travail et leur disponibilité, ils œuvrent toute l'année pour proposer des activités et des manifestations de qualité.

Que vous souhaitiez vous dépenser physiquement, exprimer votre créativité, vous détendre, vous amuser, vous dépasser ou vous rendre utile, n'hésitez pas à prendre contact avec l'une de ces associations. Culture, sport, santé, vie sociale, environnement, loisirs... Vous trouverez la liste complète sur le site de la Mairie.

Rejoindre une association c'est participer activement à la vie de votre commune et s'assurer que bonne humeur, solidarité et diversité seront au rendez-vous !

■ Béatrice PIERRE
Adjoint au Maire en charge des associations

ARTS

📺 VENTS DES ARTS

L'association «Vent des Arts» est un collectif d'artistes plasticiens organisant des expositions et notamment les «Jeudis des Arts» en juillet et août sur le parvis de l'église de la Tranche dont une nocturne mi-juillet et une autre mi-août.

En préparation le salon de printemps (mai 2017) et le salon d'automne (novembre 2017).

■ Contact

📍 48 route des sables
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
✉ ventdesarts.85@gmail.com
🌐 <https://sites.google.com/site/ventdesarts85>

DANSE

📺 EMBARCA'DANSE

L'école de danse « Embarca'danse » a rouvert ses portes le mardi 20 septembre 2016. Isabelle Proux professeur diplômée d'état en danse Jazz, accueille et transmet sa passion et son savoir-faire aux danseurs. C'est ainsi qu'elle leur permet de se produire sur scène

tous les deux ans.

Cette année, « c'est l'année du spectacle ! ». **Rendez-vous le 4 et le 5 juin 2017, au théâtre Millandy du Luçon, les élèves de La Tranche-sur-Mer sont invités par l'Atelier Danse.**

Affiliée à la F.F.D., Embarca'danse permet aux danseurs de participer au concours soliste de la F.F.D. ou d'auditionner pour des compagnies telle que « Force Jazz ». Cette année deux danseuses vont participer au concours soliste, le 22/01/17 pour les sélectifs régionaux et peut-être être sélectionnées au niveau national.

L'école est ouverte aux enfants (dès l'âge de 4 ans), adolescents et adultes et les cours sont répartis selon l'âge et le niveau du danseur. 2 cours d'essai gratuits sont autorisés.

Hip-hop : le samedi après-midi
Danse Jazz : le mardi soir
📍 Salles des Tamaris
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

■ Contact

Professeur : Isabelle Proux
☎ 06 71 39 98 56
Présidente : Nathalie Boisserie
☎ 06 62 29 37 61
✉ embarcadanse@outlook.fr

📺 KENZA DANSE

Venez bouger, vous amuser et dépenser beaucoup de calories avec Sévrine.

La zumba et la gym seront les fils conducteurs étoffés par une forte dose de bonne humeur. Alors foncez... Et venez nous rejoindre !

Les cours sont assurés à la salle des Tamaris

■ **Gym séniors** : le lundi de 8h45 à 9h45
■ **Zumba adultes** : le mercredi de 18h45 à 19h30
■ **Zumba séniors** : le jeudi de 10h30 à 11h30

■ Contact

Kenza danse
☎ 07 83 26 90 80
✉ mahorie261003@hotmail.fr

HUMANITAIRE

📺 COU DE POUSS

Un an déjà que notre association œuvre au sein de l'EHPAD des Tulipes à La Tranche-sur-Mer Qu'y faisons-nous ? En étroite collaboration avec la direction de la Résidence, nous avons participé à

l'animation et accompagné la sortie de nos aînés. Régulièrement, nous leur rendons visite et passons de très agréables moments ensemble. Au cours de l'été, chaque semaine, nous avons permis aux résidents qui le souhaitaient, de sortir et se promener au Parc des Florales. Notre association recherche des bénévoles car hélas, nous sommes encore peu nombreux. Il ne faut pas être expert mais seulement avoir envie de les rencontrer et de les découvrir tels qu'ils sont.

■ Contact

Président : Jacques SICOT
☎ 02 51 28 22 96 ou 06 84 71 40 16

📺 SECOURS CATHOLIQUE

Accueil et espace boutique/vêtements ouvert à tous...Périodes d'ouverture :

■ Tous les mercredis de 9h30 à 12h30
■ Tous les samedis et mercredis en matinée pendant les vacances scolaires et en période estivale du 15 juin au 15 septembre.

■ Contact

📍 Impasse Jules Ferry (derrière la mairie)
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
☎ 06 86 60 48 28

INFORMATIQUE

📺 NATIF

Découvrir les clefs de l'informatique : être à l'aise face à son ordinateur et devenir un internaute averti. Lorsque vous aurez acquis les bases il vous faudra pratiquer pour avancer. En route, pour découvrir l'informatique et là, ne soyez pas prudents !!! N'hésitez pas à cliquer. Ne cherchez plus... Vous avez trouvé! NATIF Nouvelle

Association Tranchaise Informatique, l'aide précieuse que vous cherchez est à votre portée!

Horaires :

Lundi : 15h-16h30
Mercredi : 14h-16h
Samedi : 14h-17h
📍 Maison Forestière, avenue de la Plage
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

■ Contact

Le président Yves LAGUILLIER
✉ natif.info@orange.fr
☎ 02 51 30 08 36
🌐 <http://natif.info>

LOISIRS

📺 ASSOCIATION DES JARDINIERS TRANCHAIS

2016 fut une année riche en activités : en février, après-midi

détente autour de bonnes crêpes, en juin visite à St Hermine de jardins vendéens exceptionnels, en août notre fête des jardiniers très réussie, nos deux trocs plantes bien achalandés en avril et novembre.

En 2017, toujours nos activités pérennes, une nouveauté, nous vous proposons la vente de produits fertilisants à prix coûtants (terreau, engrais naturel).

Nous sommes à la recherche de jardins ou terrains disponibles à louer afin de satisfaire de nouveaux résidents. Merci et à bientôt.

■ Contact

Albin SANTOS DA SILVA
☎ 02 51 27 78 29
✉ albtos@orange.fr

📺 LA BRUNN'ZIE

Nous sommes un club du 3^e âge qui aime se retrouver autour du jeu : la belote, le rubicube, le triomino...

L'association se réunit tous les mardis et vendredis de 14h à 18h, salle Fouya (près du bas du parking du Stella Maris).

Rejoignez-nous.

■ Contact

Marie RAFIN
☎ 02 51 30 38 39

📺 CLUB TRANCHAIS DE SCRABBLE

Nous nous réunissons **tous les mardis à 14h30 dans la salle des Tamaris** pour disputer une partie de scrabble en duplicate (même tirage pour tous les participants).

Vous aimez ce jeu ? Alors venez nous rejoindre et passez un bon moment dans une ambiance cordiale et sympathique.

■ Contact

Présidente : Martine CARRÉ
☎ 06 78 79 36 39

📺 LES DOIGTS D'OR

L'association des Doigts d'Or vous invite à venir nous rejoindre :

■ **De début septembre jusqu'à fin juin**
Tous les lundis après-midi de 14h30 à 17h30
Salle Fouya (au fond à droite en bas du parking du Stella Maris).

Toutes les personnes intéressées par les travaux manuels seront les bienvenues avec leurs idées. Une exposition vente a lieu tous les ans, début août.

■ Contact

Jacqueline CORTEZ
📍 4 chemin des Prises
85360 LA TRANCHE-SUR-MER
☎ 02 51 30 45 48

MEMOIRE

AUTREFOIS LA TRANCHE

Le conseil d'administration de l'association « Autrefois La Tranche » s'est réuni la semaine dernière pour déterminer les orientations 2017.

Plusieurs projets émergent :

- Une idée de cadeau originale pour Noël 2016 : la vente d'un lot de 4 documents édités par l'association retraçant l'histoire de La Tranche.

- La publication d'un nouveau document intitulé « Témoignages tranchais ». Ce document sera constitué de témoignages de Tranchais et d'illustrations photographiques ou iconographiques. La vente se fera par souscription et sera lancée au printemps 2017. Le thème retenu est « Les appelés tranchais envoyés en Algérie ». Nous lançons donc un appel à toute personne pouvant témoigner ou ayant des documents photographiques ou autres. Pour respecter les droits de propriété de chacun, des imprimés spécifiques seront remplis au profit de l'association Autrefois La Tranche. Les originaux seront scannés et redonnés à leurs propriétaires.

- L'association se préoccupe aussi de l'entretien de tombes abandonnées, tombes de personnalités locales.

■ Contact

Président : Alain LORFROIS

1 rue de la brise

85360 LA TRANCHE-SUR-MER

autrefoislatranche@gmail.com

PHOTO

ATPA

Top départ pour un concours photos et une exposition ! L'association tranchaise de photographes amateurs (ATPA) organise deux événements :

Un concours photos sur le thème des reflets (de novembre 2016 à mai 2017) qui s'adresse au grand public et une exposition de photos des membres de l'association sur le thème des voyages dans les locaux de l'Office de tourisme du 4 au 27 février 2017.

En marge de ces deux événements, n'hésitez pas à revisiter l'exposition permanente « TRANCHE D'IMAGES » sur la place de la Liberté et dans le Parc des Floralies.

■ Contact

atpa.photographes@orange.fr

www.photographes-tranchais.fr

SPORT

JUDO CLUB TRANCHAIS

Une discipline, un art, une philosophie, un sport olympique, le judo jujitsu c'est tout cela à la fois.

Le Judo club tranchais, un des clubs les plus anciens de La Tranche-sur-Mer compte cette année une ceinture noire de plus.

Le judo - jujitsu s'adresse aux jeunes à partir de 5 ans mais aussi aux adolescents et aux plus anciens. Des cours adaptés sont proposés : compétitions, études, kata, recherches, self défense, relaxation, école de judo pour les plus petits.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager la «zen attitude»

■ Contact

Marie-José et Christian NOLLEAU

02 51 29 44 89 - 06 82 94 47 72

famille.nolleau@orange.fr

GYM TRANCHAISE

Dans une ambiance sportive et conviviale, la Gym tranchaise vous propose des séances complètes et multi-activités, fondées sur le concept « Sport Santé »

- Techniques cardio et d'expression : Step move, Boxing energy, Zumba, Danse...

- Techniques de renforcement musculaire : Circuit Training, Fit Work, Fit Gliss... renforcer tous les muscles du corps sans ou avec matériel

- Techniques douces : Stretching, Gym Pilates, Body Zen (nouveau à partir de novembre 2016). Inspiré des Gym douces du monde, le Body Zen permet de s'étirer, de se relaxer tout en améliorant la tonicité, l'équilibre, la coordination et la concentration.

Les séances se déroulent dans la salle des Tamaris de mi-septembre à mi-juin.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. Séance d'essai gratuite.

■ Contact

Educatrice sportive : Nathalie BOISSERIE

Diplômée BPAPT (Brevet Professionnel Activités Physiques pour tous)

Diplômée GYM PILATES (tous publics, femmes enceintes et personnes en post thérapie)

Instructeur « Zumba fitness »

06 62 29 37 61

nathalie.boisserie@orange.fr

ou gymtranchaise@orange.fr

L'ÉCLUSE DE LA
CALOGE SUR LES GRILLES
DU LUXEMBOURG

Le Sénat présente, à l'occasion du 20^e anniversaire de la Fondation du patrimoine, l'exposition : **Le Patrimoine, une passion des hommes.**

Cette exposition photos est installée sur les grilles du Jardin du Luxembourg, à Paris, jusqu'au dimanche 15 janvier. Grâce aux 80 photos exposées, la Fondation dédie cette exposition aux hommes et femmes passionnés de leur patrimoine. L'association l'Observatoire de l'estran tranchais est particulièrement heureuse d'avoir été retenue pour cette exposition nationale, où la sélection fut rigoureuse.

Reconstruire et restaurer une pêcherie sur l'estran est un énorme défi, la maintenir en l'état en est un autre qui lui, s'étend sur la durée. C'est pourquoi l'association fait appel aux bénévoles pour les rejoindre.

■ Contact

OBSERVATOIRE DE L'ESTRAN TRANCHAIS

Président : Dominique GONNOT

www.observatoire-estran-tranchais.fr



A TRANCH'CHŒUR

Concert le vendredi 23 juin 2017 à 21h
au pôle culturel des Floralies.

AMICALE
DES CYCLO-TOURISTES
TRANCHAISE

L'amicale cyclo organise le **18 juin 2017** la « Randonnée de l'huître », 3 parcours de 55, 75 et 85 km au départ du Pôle culturel des Floralies à partir de 7h30.

Cette randonnée est ouverte à tous licenciés, ou non (participation financière 6.50 ou 8.50 euros) Ravitaillement : au départ huitres à La Guittière, au retour et verre de l'amitié après la remise des récompenses.

Les **13-20-27 juillet** et les **6-10-17 août**, le club accueille et encadre tous les résidents ou les vacanciers licenciés ou non qui veulent nous accompagner. Plus de détails sur le site.

■ Contact

Jean-Pierre REBOUCHÉ

06 62 07 58 36

jean-pierre.rebouche@wanadoo.fr

act85.e-monsite.com

COMITE D'ACCUEIL

Le comité d'accueil propose de multiples activités et manifestations ouvertes à tous.

AU PROGRAMME

- 18 mars

Dîner dansant, espace de la détente
Angles

- 1, 2, 3, 7 et 8 avril

Représentations théâtrales des Tréteaux du Carvor, « Coquin de sort » d'Andrée Robin-Ligot
Espace culturel des Floralies





NOS AÎNÉS

LES ATELIERS MÉMOIRE

Pour les plus de 55 ans, quel que soit le régime de retraite

Ils sont organisés par la MSA de Vendée Loire-Atlantique, et se dérouleront à la Maison Forestière, vraisemblablement entre le 15 janvier et le 7 avril 2017, le mardi matin de 10h à 12h30, et sous la houlette de professionnels.

Après le franc succès remporté en 2016 par les Ateliers-Nutrition, nous n'allons pas nous priver du plaisir de nous rencontrer, de créer des liens dans la confiance et la convivialité, en partageant cette année les Ateliers PEPS EUREKA (10 ateliers-mémoire au cours du 1^{er} trimestre 2017.)

Nous savons tous qu'il nous faut entretenir notre capital-santé.

Notre mémoire n'est pas inaltérable.

Nous allons donc en prendre soin, au cours de ces dix séances dont je vous expose les objectifs.

- Comprendre le fonctionnement de notre mémoire et l'origine de nos oublis.
- Prendre conscience des facteurs susceptibles d'optimiser ou d'entraver l'efficacité de la mémoire.
- Mobiliser l'attention, acquérir des stratégies, s'approprier des outils pour nous améliorer.

Nous aborderons les différents problèmes que nous pouvons rencontrer avec les chiffres, les noms propres, la mémoire visuo-spatiale, la mémoire topographique, ce que nous entendons, ce que nous écoutons, ce que nous voyons, la mémoire de notre enfance, la mémoire affective, la mémoire olfactive...

Bref nous aborderons dans la bonne humeur et le souci de progresser toutes les questions que nous nous posons !

■ Dominique ROBIN

Adjoint au Maire en charge des affaires sociales

A.D.M.R.

L'A.D.M.R., une équipe de professionnelles (aides à domicile) et de bénévoles au service de toute la famille. Seule association d'aide à la personne du secteur certifiée N.F (norme AFNOR) et disponible pour vous aider au quotidien 7/7 jours et ce, quel que soit votre âge.

- Ménage, repassage...
- Aide à la toilette, habillage, promenade...
- Aide aux personnes en situation d'handicap...
- Portage des repas à domicile...
- Transports gratuits pour tous...
- Service résidences secondaires...
- Téléassistance...
- Partenaire du service « sortir plus » et « chèques taxis »...
- Garde d'enfants en horaires atypiques (pas de concurrence aux assistantes maternelles)

Et, conformément à la loi, toutes nos prestations bénéficient d'une réduction d'impôts de 50%.

Les deux navettes A.D.M.R. fonctionnent les mardis, jeudis et samedis matin de 8h30 à 12h30 et la navette PMR (Personnes à mobilité réduite) est à la disposition des personnes de 70 ans et plus qui ne peuvent se déplacer seules.

CONTACT

Association locale ADMR de La Tranche-sur-Mer

Président : Patrice SOUCHAUD

Place de la Liberté - Au-dessus de l'Office du tourisme
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

02 51 27 77 27

admr.laTranche@orange.fr

www.admr85.org

LE CLIC REPÉR'ÂGE

Centre local d'information et de coordination en faveur des personnes âgées et des retraités

Quelles sont les missions du CLIC REPÉR'ÂGE ?

■ Action individuelle auprès des personnes âgées et de leur famille :

■ Informations sur la recherche de structure (Ehpad, Marpa, maintien à domicile, etc...).

■ Évaluation globale des besoins, proposition d'un plan d'accompagnement, aide aux démarches nécessaires...

■ Possibilité de R.V. sur place, au CLIC, ou à domicile, notamment en l'absence d'entourage familial.

■ Suivi des situations des plus fragiles en coordination avec les professionnels du secteur médico-social.

■ Actions collectives de prévention : divers « ateliers ».

■ Nutrition-mémoire-mobilité etc...

CONTACT

CLIC Repér'âge

14, Place Leclerc

85400 LUCON

02 51 28 45 45

LE PERSONNEL COMMUNAL

Tout au long de l'année, ils sont 59 agents, hommes et femmes, à œuvrer pour la gestion, l'accueil, l'animation, l'encadrement des enfants, l'embellissement, l'entretien et la sécurité de notre ville, 28 dans les services administratifs, 27 aux services techniques et 4 à la police municipale.

Ces effectifs sont renforcés durant la période estivale par des emplois saisonniers. Chaque agent municipal, quel que soit son grade ou sa fonction est investi dans ses missions, animé du même état d'esprit, le sens du service public pour le bien-vivre des Tranchais et des touristes.

■ Béatrice PIERRE

Adjoint au Maire en charge du personnel communal



CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La mission de la CAF est de mettre en œuvre la politique publique familiale et comporte deux volets :

- le versement des prestations légales,
- une action sociale qui offre des services de proximité, pour aider les familles allocataires dans leur vie familiale et sociale.

**Des professionnels pour répondre à vos questions :
POINT ACCUEIL CAF**

📍 23 bis, rue Jean Gabin - 85400 LUCON

Un technicien conseil est à votre disposition pour tout ce qui concerne votre dossier de prestations familiales :

- retrait et dépôt d'imprimés,
- simulation d'aide au logement,
- déclaration de changement de situation,
- explication concernant les modifications de vos droits.

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Le jeudi, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

LES AUTRES MODES DE CONTACT :

- 0810 25 85 10 (0,06 €/minute),
- la borne informatique à disposition au centre Caf de Luçon aux horaires de permanence,
- le site internet www.caf.fr.

ACCUEIL SOCIAL

Les travailleurs sociaux vous accompagnent dans les moments importants de votre vie :

■ **Lors de la naissance d'un enfant :**

- vos nouveaux droits,
- le choix d'un mode de garde,
- le choix du congé parental,
- du conseil et de l'aide à la gestion du budget familial,
- du soutien dans votre rôle de parent.

■ **Contact** ☎ 02 51 29 29 32

■ **Lors d'une séparation :**

- vos nouveaux droits,
- l'orientation vers les démarches juridiques,
- être informé sur la résidence alternée,
- du conseil dans votre nouvelle organisation familiale : logement, mode de garde.

■ **Contact** ☎ 02 51 29 29 31

■ **Lors d'un décès d'enfant ou de conjoint :**

- vos nouveaux droits,
- les démarches à réaliser,
- de l'écoute et du soutien dans cette période de deuil.

■ **Contact** ☎ 02 51 69 09 80

■ **Dans le cadre du logement :**

- projet d'accession ou de location,
- travaux d'agrandissement ou d'amélioration,
- dettes de loyer ou d'accession,
- indécence de votre logement.

■ **Contact** ☎ 02 51 44 72 81

NOUVEAU P.M.I.

Une consultation P.M.I. (Protection maternelle infantile) est mise en place depuis début juillet 2016, **le 2^e lundi de chaque mois**, assurée par le Dr PIQUENOT (médecin pédiatre).

Une permanence est également organisée **les 2^e et 4^e jeudis matin**, assurée par Mme OUVARD (puéricultrice).

Un projet de rencontre parents-enfants est à l'étude.
Cette consultation a lieu dans les locaux du Pôle Petite Enfance : 1^{er} boulevard de la Petite Hollande.

■ Philippe BRULON

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance, aux affaires périscolaires et à l'environnement.

■ Thérèse CHABLE

Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Jeanne CHIRON - 18 juillet
- Léon VAUX HÉRY - 7 septembre
- Axel BANGET - 19 septembre
- Octave FEIBEL - 1 novembre
- Erratum : ■ Léna BARON - 4 janvier

MARIAGES

- Ségolène FLEURY & Alexandre MACÉ
18 juin
- Glecia FRANCO DE AZEVEDO & Sébastien MAINDRON
9 juillet
- Christelle CHARRIER & Benoit GREFFARD
17 septembre
- Camille GRISON & Michel PARPAILLON
1 octobre
- Géraldine BORDEL & Maximilien STEINBERG
22 octobre

DÉCÈS

- Louis DUCOURET - 9 juin
- Ludovic PINEAU - 10 juillet
- Marcelle VIOLEAU - 12 juillet
- Pierre BRIET - 21 juillet
- Monique DE FREITAS - 27 juillet
- Jean ROCARD - 1 août
- Charlette SAUZEAU - 3 août
- Jeanne LUPINE - 4 août
- Simone BOUVET - 22 août
- Jeannine BALAVOINE - 25 août
- Jacqueline BARREIROS - 27 août
- Maurice ROMERO - 24 septembre
- Lucienne BARREAU - 3 octobre
- Félix PENARANDA - 10 octobre
- Gaston GODARD - 21 octobre
- Joël MARTINAGE - 25 octobre
- Gillette MARTINAGE - 1 novembre
- Gilbert FLEURY - 3 novembre
- Jacques DOUSSANTOUSSE - 6 novembre
- Bernard JOYEUX - 12 novembre
- Joël CHEVALIER - 19 novembre

NOUVEAU

A partir du 1^{er} janvier 2017

Désormais, partout en Vendée,
nous pouvons trier
TOUS nos emballages,
sans exception.

Les emballages en carton
et les briques alimentaires



Inutile
de les laver,
il suffit de bien
les vider !

Les emballages en métal,
même les petits



Tous les emballages en plastique



Déposez vos emballages en vrac dans votre sac jaune, bac jaune ou colonne de tri.

CALENDRIER

Sortir les bacs d'ordures ménagères et sacs uniquement les jours de collecte

JANVIER							FEVRIER							MARS								
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
						1				1	2	3	4	5				1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12		
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19		
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26		
23	24	25	26	27	28	29	27	28	27	28	29	30	31									
30	31																					

Pensez à sortir vos sacs et conteneurs à partir de 18h

AVRIL							MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31	26	27	28	29	30						

DÉCHÈTERIE ROUTE D'ANGLES

PÉRIODE D'HIVER

Du 1^{er} octobre au 31 mars
Lundi, vendredi, samedi :
9h - 12h et 14h - 17h30
Mercredi 9h - 12h

PÉRIODE D'ÉTÉ

Du 1^{er} avril au 30 septembre +
vacances de la Toussaint
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30



Pour les déchets d'amiante,
contactez le 02 51 28 05 11

EN VENDÉE
**TOUS LES
EMBALLAGES
SE TRIENT**

vendetriplus.fr

 **Trivalis**
ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER

Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30
Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :
Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ **02.51.30.37.01** - Fax : 02.51.27.71.62

✉ mairie@latranchesurmer.fr

🌐 www.latranchesurmer.fr



- Directeur de la publication : Serge KUBRYK
- Conception graphique : www.audreybareil.fr
- Impression : Offset 5
- Crédit photo : Mairie et Office de Tourisme de La Tranche-sur-Mer, Ocean Photo, Florian German
- Dépôt légal : 1^{er} semestre 2017
- Tirage : 3000 exemplaires

■ La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION
de la mairie de La Tranche-sur-Mer
Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01

✉ mairie@latranchesurmer.fr



Numéros utiles

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02.41.48.21.21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02.51.30.30.11
■ EDF Dépannage	0 810 333 085
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02.51.30.31.72
■ CROSS Etel	02.97.55.35.35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02.51.47.77.59
■ SOS Enfants disparus	0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119 et/ou 0 810 631 920
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02.40.04.04.04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02.51.27.77.27
■ Police Municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

- La nuit de 20h à 8h
- Le samedi à partir de 12h
- Les dimanches et jours fériés **02.51.44.55.66**

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture **32 37**

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ **02.51.30.37.91** - Fax : 02.51.30.13.67

✉ ctm@latranchesurmer.fr

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ **02 51 30 33 96** Fax : 02 51 27 78 71

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr